traditionnel sur le terme « elegantia », d'autre part de reconnaître dans les jugements des anciens la trace de préoccupations relatives à une sorte de crise de purisme qu'aurait traversée le latin à l'époque des comiques?

Un échange de vues animé suit cette communication : MM. E. Chatelain, H. Gœlzer, A. Ernout, L.-A. Constans, D. Barbelenet présentent diverses observations qui tendent à reconnaître qu'en effet le mérite de Plaute, aux yeux de ses juges latins, était surtout d'avoir sauvegardé la pureté de la langue, et M. Ernout note l'action exercée en sens inverse par des auteurs tels que Pacuvius ou Labérius; ils insistent en outre sur l'opportunité de donner toute leur valeur aux réserves présentées, en ce qui concerne le style, par M. Marouzeau : ce qu'on peut appeler les défauts du style plautinien, embarras, négligences, plus notables du reste, pense M. Gœlzer, dans les passages de mètre difficile, ne sont défauts qu'à la lecture attentive du critique littéraire, mais deviennent souvent qualités nécessaires à la scène.

III.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

(12 décembre 1925).

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

Élections. — L'Assemblée procède à l'élection du Bureau de la Société et de la Commission des comptes. Le Président étant, aux termes des statuts, rééligible pour une seconde année, le Bureau et la Commission actuels sont maintenus intégralement en fonctions à l'unanimité des trente-deux membres présents et votants. M. Marouzeau se félicite au nom de la Société que M. E. Chatelain, au moment de prendre officiellement sa retraite, reste attaché à la Société par la présidence effective des séances. Le Bureau pour 1926 restera donc constitué comme suit :

Président : M. E. Chatelain;

Vice-présidents : MM. H. Gœlzer et H. Bernès;

Secrétaire : M. J. Marouzeau;

Trésorière : M^me^ A. Biancani;

Membres de la Commission des comptes : M. R. Durand, M^lle^ A. Guillemin, M. l'abbé L. Pichard.

Rapport du secrétaire sur l'exercice écoulé.

M. Marouzeau note avec satisfaction les nouveaux progrès de la Société. Le chiffre des membres inscrits atteint 300, auxquels il faut ajouter environ 50 abonnés en librairie. Les séances sont de plus en plus fréquentées, le programme en est aussi varié que possible; il apparaît de plus en plus désirable que sous la rubrique « études latines » viennent

se ranger toutes les disciplines indistinctement : littérature, histoire, sciences auxiliaires, aussi bien que la philologie proprement dite. La collaboration s'étend par la *Revue* aux membres de la Société habitant la province et l'étranger. Les relations avec les Sociétés scientifiques et les groupements de toute sorte se multiplient (Confédération des Sociétés scientifiques françaises, Institut de coopération intellectuelle, Comité des sciences historiques, Musée pédagogique, Association G. Budé, Sociétés et Fondations scientifiques ou scolaires de Suisse, Belgique, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Pologne, Catalogne) ; le secrétaire a été appelé à diverses reprises en province et à l'étranger pour inaugurer ou renforcer la liaison avec notre Société, considérée comme un nouveau centre d'études. Il est impossible au secrétaire de ne pas se faire ici l'interprète de nombreux correspondants qui veulent bien reporter à la Société, si jeune encore, le mérite d'un certain renouveau des études latines.

Bilan établi par la Trésorière.

M^me^ A. Biancani présente le bilan établi à la date du 12 décembre :

Recettes :

Report d'exercice	647 fr.	90
Cotisations annuelles	3,555	50
Vente de fascicules	1,302	»»
Reliquat de la subvention de l'exercice 1924	4,500	»»
Subvention de l'exercice 1925	7,000	»»
Intérêt des dépôts	161	76
Total	17,167 fr.	16

Dépenses :

Papeterie, dactylographie, frais de bureau	81 fr.	50
Circulaires, programmes, convocations	60	»»
Poste, recouvrements et correspondance	275	90
Frais de banque et de dépôt	28	17
Frais du compte postal	5	90
Cotisations à des Sociétés scientifiques	110	»»
Impression du fascicule III de 1924	2,100	60
— — I de 1925	2,454	35
— — II de 1925	2,220	30
— — III de 1925 (provision)	2,000	»»
Tirages à part	434	70
Compte de l'éditeur	117	80
Honoraires de rédaction	1,000	»»
A reporter	10,889 fr.	22

Report	10,889 fr.	22
Frais et indemnité de secrétariat.	500	»»
Frais et indemnité de trésorerie	500	»»
Rétribution de collaborateurs.	1,423	»»
Gratifications et frais de séance	85	»»
Total	13,397 fr.	22

En caisse :

A la Société générale	3,107 fr.	54
Au compte de chèques postaux	83	15
En caisse de la trésorière	579	25
Total	3,769 fr.	94

Total égal : 13,397 fr. 22 + 3,769 fr. 94 = 17,167 fr. 16.

Rapport de la Commission des comptes. — Les membres de la Commission des comptes, après examen des comptes de la trésorière, approuvent le bilan ci-dessus, et M. L. Pichard donne lecture du rapport de la Commission :

« Le produit des cotisations et de la vente des fascicules accuse, par rapport à l'année précédente, une augmentation sensible; si cette augmentation n'apparaît pas dans les chiffres présentés au bilan, c'est que, en ce qui regarde la vente, l'éditeur n'a pu établir son compte définitif pour le tome en cours d'impression, et que, pour les cotisations, le chiffre totalisé en 1924 avait bénéficié d'un reliquat de versements afférents à 1923. L'équilibre a pu cependant être assuré par le fait qu'une seconde tranche de la subvention de la Confédération des sociétés scientifiques, non encaissée en 1924, s'est trouvée incorporée au présent exercice. Il faut prévoir pour 1926, surtout en raison de la hausse générale des prix, une augmentation notable de nos dépenses, à laquelle il ne sera possible de faire face que grâce à une stricte économie. Votre Commission, qui tient à remercier la trésorière de sa gestion vigilante, vous prie de seconder ses efforts et d'éviter des frais onéreux de recouvrements en acquittant régulièrement les cotisations dans les trois premiers mois de l'année.

« *Signé :*

« R. Durand, A. Guillemin, L. Pichard. »